

Petite chronique domestique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 239

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le frou-frou s'éloigna et j'entendis :

— Il dort comme un sonneur de cathédrale, nous pouvons causer à l'aise. Après tout, te connaissons-nous ?

Peut-être est-il d'Agde ?

— Ou de Bordeaux ?

— Ou de Lille !

— Peu nous importe, revenons à ton monsieur...

— Eh bien, ma chère, mon monsieur n'est ni petit, ni grand, ni blond, ni brun, ni pâle, ni rouge.

— Mais alors, quoi ?

— Voilà, voilà ce que je demande, j'avais dit à maman qu'il ne me plairait pas, elle a voulu m'emmener quand même, disant qu'il fallait voir... qu'on ne savait pas... Eh bien, je suis allée. j'ai vu, je sais... non, on n'a pas idée de ça !...

Un nouvel éclat de rire se mêla au sifflet de la locomotive.

J'aurais eu grand envie de donner un cou d'œil à la mère blottie dans son coin, mais je résistais à la tentation. Après tout, que m'importait la mère ?

— Une première entrevue est chose très ennuyeuse, j'en conviens, continua la voix enjouée, mais on peut, il me semble, éviter d'être radical dans ses expressions. Tu sais que j'adore la musique ? eh bien, il nous a déclaré qu'il l'exécrait... Vois-tu mon piano qu'on m'a fait travailler pendant quatorze ans, fermé à clef pour ne pas crispier les nerfs d'un mari à moi ?... Il n'aime rien, rien de ce que j'aime... Nous avons parlé de l'ascension du Puy-de-Dôme que je n'ai jamais faite, et ce galant homme a déclaré qu'une fois en sa vie, on l'avait forcé à monter au sommet du Puy, mais qu'il jurait qu'on ne l'y prendrait plus.

Vraiment ?

— Quand je dis qu'on ne peut pas avoir idée d'un futur pareil... Pourvu encore qu'on ne me parle plus de lui !...

Il faudrait qu'un autre se présentât, lança ingénieusement l'amie.

— Il faudrait surtout, qu'il n'ait pas des goûts opposés aux miens. Si je dis blanc et qu'il réponde noir, tu avoueras, ma chère, que je ne puis, non, je ne puis pas aimer un homme comme ça...

— Resteras-tu longtemps à Issoire ?

— Nous y sommes encore pour deux mois.

Il y eut un silence et l'une des deux amies annonça la petite ville.

Les ombrelles furent descendues du filet, de petits sacs s'enfilèrent aux poignets et j'entendis encore :

— Ce monsieur dort toujours... Si on lui poussait le pied sans en avoir l'air... Ce serait lui rendre service, peut-être descend-il lui aussi à Issoire !...

— Es-tu folle, Germaine, demanda une voix de basse qui n'eut pas de réplique ?

Certes, j'eus un grand mérite à ne pas chercher des yeux, les yeux que je voulais revoir... je jouais une mimique des mieux réussies. J'allongeai les jambes, m'étirai les bras, me frottai les yeux, j'eus l'air de tomber des nues, je regardais vaguement les trois voyageuses avec un arrêt imperceptible sur une petite prunelle noire brillante, et je descendis...

Mes compagnes de route traversèrent la voie, donnèrent leur billet. Germaine se retourna, nos yeux se rencontrèrent.

Elle dit à son amie ;

Il s'est réveillé à temps : il est descendu comme nous !...

A dire vrai, Issoire n'était pas fixé comme arrêt dans mon itinéraire.

Je restai néanmoins dans la petite ville quelques jours, et, quand je la quittai, je savais que ma charmante voisine d'express avait vingt

ans, qu'elle était la fille de madame et de monsieur Sutfau, que la situation de fortune... mais, je m'en moquais de la fortune !... J'avais vingt-sept ans, j'étais brun, grand de taille, j'adorais les excursions dans les montagnes : autant de points à mon acquit.

Je l'aperçus à l'église, je la rencontrai au Jardin-des-Plantes, et, ma foi, je devins amoureux.

Hélas !... je n'étais pas musicien, mais j'aimais la musique !

Je fis une demande en mariage, et, pendant l'inquiétante période des renseignements, je passais une heure par jour chez les éditeurs de musique de Clermont-Ferrand.

En moins d'une semaine, je connaissais les noms de tous les auteurs classiques, j'avais une appréciation sur les auteurs modernes ; j'étais, en un mot, à même de me faire prendre pour un musicien de province.

(A suivre).

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Tiain an vit dain les bôs tot seul, retirie di monde comme i le seut, on vint in pô savaïdge, an on moins de toupet que les dgens des velles oubin des vlaïdges. Ça po çoli que tiain *Sté que n'âpe de fie* m'é dinche raipay dechu, dain le Pays, i me seu retirie dain mai lodge tot épaivurie comme enne ymaïce tiain an y frâte tchu les écouenes. I revint tot de mainne adjedeu bin doucement essayie de faire ai compare é lecteurs di Pays di duemoëne qui seut ainco à monde, en ios raicontaïnt in peté fait que s'a péssay l'âtre djo en Alsace, in fait qui peut prouvay s'ai le fa. I ne dis pe de mentes, poche que moi i n'ainme paint les mentous. Voici :

Dous bons paysains d'in velaïdge, situay ay doues houers de Maindlouse, le mère de lai commune aïpe son frère se décidainnt, lai voile de lai foire, d'allay en lai velle le lendemain po aitchetay enne vaïtche. Comme le mère aïvay enne voiture, main nïampe de tchevâ ai peu que son frère aïvay in tchevâ, main point de voiture ay s'airandgeaiennnt po faire lai course comme des chires. Ço que feut dit feut fay. Voili mes dous hannes païtchi. Tiain ce feut po mairtchainday lai vaïtche, ai l'an vlint savoi pu long l'un que l'âtre ai peu de flay en aidieüe ai l'an veniaïnnnt é gros mots, quasi é côs de poings. Ah ! ça dinche, dié le mère en son frère, eh bin, te peu rallay ai lôtâ avo ton tcheva, te n'airêpe mai voiture. D'aïcoue, répongé l'âtre : airandge te aïvo tai cariole, moi i m'en veut bin tirie. Tchu çoli uon paysain sâte tchu son tchevâ ai peu se diridge contre lôtâ. Le mère se boté comme in aïne daim lai iymannure ai peu ayie aïprés. Devaint que d'airivay à velaïdge le frère di mère se pensé : Main tot païrie en reñtraint dinche à lôtâ, nos se velant faire ay péssay po des fô ; ai fâ paie l'aitandre. Tchu çoli ay déchandé à cabaret ay dieche mainnutes de lôtâ, bayé l'avoïne en sai bête en aïtendaint le mère. A bout d'enne heure, stu ci airivé tot mô de tchâ. En route ay l'aïvay fay les mainnes réflexions que l'âtre ; ay feut tot content de voi le tchevâ devaint le cabaret, ay peu entré aïcebin. En se revoïyant les dous paysains se botainnt ai rire de iote folie d'in moment ; se bayainnt lai main en signe de réconciliation, boïainnt enne boënne botteïlle de Tokai, rebotainnt le tchevâ en lai voiture ay peu reñtraint comme si de ran m'était. Ay ne raicontaïnnnt paint c'taïffaïre é végins, main le lendemain tot le monde lai saïvay. Elle l'â mainme aïvu dain lai feuille de Mulhouse.

Ay l'aint djurie, ces dous fôs, qu'enne âtre fois ay ne vlin pu s'engrainhnie po ran, o bin à moins, se çoli airivay qu'ay se velint dje reconciïay en lai velle ay peu qu'ay vlint raimannay enne belle vaïtche dà lai foire.

Stu que n'âpe de bôs.

Petite chronique domestique

Sous ce titre, nous donnons aujourd'hui un petit défilé d'excellentes recettes et avis la plupart aussi utiles à ces Messieurs qu'à ces Dames Ils en jugeront :

Comment appliquer les rigollot ? — Il faut tremper la feuille de papier-sinapisme dans l'eau froide, l'y laisser quelques secondes et l'appliquer sur la peau en l'y maintenant au moyen d'une serviette. On doit la laisser jusqu'à ce que la partie sur laquelle on veut agir soit bien rouge, car le temps qu'elle met à produire son effet dépend de l'épiderme de la personne. Il vaut mieux n'ajouter à l'eau ni vinaigre, ni autre substance, qui n'auraient pour résultat que d'affaiblir l'effet du sinapisme.

* * *

Contre les coupures du rasoir. — Rien de plus désagréable que les petites hémorragies résultant de la coupe du rasoir. On en est aisément maître en mettant sur la coupure une petite pincée d'une poudre composée en parties égales d'alun, de gomme adragante et de tannin, finement pulvérisés et bien mélangés.

* * *

Nettoyage des gants de peau. — Faites dissoudre 100 grammes de carbonate de soude dans un demi-litre de lait, puis tendez vos gants sur une main de bois, ou sur vos propres mains, si vous ne possédez pas de moule, et, à l'aide d'un tampon de flanelle que vous imbibez dans le lait, frottez doucement la peau du gant partout et d'une manière uniforme ; recommencez plusieurs fois, si le gant est très sale ; enfin, essuyez avec une flanelle sèche ; retirez la main de bois et suspendez les gants à l'ombre.

* * *

Les verrues. — On peut réussir à faire disparaître les verrues lorsqu'elles sont encore peu développées par le traitement suivant :

On étend du savon noir, en couche épaisse, sur des bandelettes de toile qu'on applique sur les verrues pendant la nuit. Le matin on lave ces parties à l'eau chaude puis on saupoudre avec une poudre composée de 2 grammes d'acide salicylique et 50 grammes d'amidon. On renouvelle les applications jusqu'à ramollissement complet des verrues.

* * *

Pour apaiser les démangeaisons. — Plusieurs maladies, entre autres l'urticaire et la jaunisse, s'accompagnent souvent de pénibles démangeaisons. On peut les combattre en poudrant la peau avec le mélange suivant : Menthol et oxyde de zinc, de chaque 5 grammes ; talc et amidon, de chaque 30 grammes. Bien mélanger le tout ensemble et appliquer largement cette poudre sur les parties qui sont le siège des démangeaisons.



Etat civil

BREULEUX.

Mois d'Avril Mai et Juin 1902.

Naissances.

Avril. — Du 10. Paratte Paul Jean Eugène, fils de Louis et de Cécile née Willemin, aux Breuleux. — Du 27. Jeandupoux Marie Augusta Lucie, fille de Alfred et de Hermine née Boillat aux Breuleux. — Du 27. Jeandupoux Paul Alphonse, fils de Alfred, et de Hermine née Boillat, aux Breuleux. — Du 29. Gigon Marie Louise Emélie, fille de Albin et de Elia née Theurillat, aux Breuleux.

Mai. — Du 7. Joly Marie Louise Agathe Joséphine, fille de Luc et de Thérésine née Paratte aux Breuleux. — Du 15. Froidevaux Firmin Arthur fils de Paul et de Hermine née Froidevaux, aux Breuleux. — Du 16. Gigandet Norbert Aurèle, fils de Léonard et de Maria née Theurillat aux Breuleux. — Du 17. Aubry François Xavier, fils de Théodule et de Louise née Girardin à La Chaux. — Du 17. Aubry Denise Marie Adèle, fille de Théodule et de Louise née Girardin, à La Chaux. — Du 18. Froidevaux Robert, Numa, fils de Elie, et de Angèle née Donzé, aux Vacheries des Breuleux. — Du 21. Schmidt Marguerite Adéline Marie, fille de Louis et de Louisa née Patois, aux Breuleux. — Du 26. Paratte Jules Joseph, fils de Arnold et de Marie née Chalet, aux Breuleux.

Juin. Du 3. Boillat Maurice Paul, fils de Aurèle et de Hermine née Joly à la Chaux. — Du 4. Donzé Robert Numa, fils de Aurèle et de Estelle née Paratte, aux Breuleux. — Du 8. Caldelari Michel, fils de Jean-Baptiste, et de Anna née Huguenin, aux Breuleux. — Du 13. Hamel Jean Emile, fils de Aurèle et de Marie née Boillat, aux Breuleux. — Du 20. Aubry Véréne Thérésine, fille de Jules et de Régina née Aubry, à la Chaux. — Du 23. Aubry Isabelle Lina Marie, fille de Céline et de Marie née Bouverat, aux Breuleux. — Du 26. Boillat Laurent Numa, fils de Paul et de Julia née Chapatte, à la Chaux.

Mariages.

Avril. — Du 18. Paratte Paul Joseph, fils Joseph, au Cerneuvsuil et Froidevaux Julia, fille Adolphe, au Cerneuvsuil. — Du 21. Boillat Léon Paul, fils Alcide, aux Breuleux, et Crétin Julie, fille de Xavier, à Soulece.

Mai. Du 5. Boillat Victor Joseph de La-Chaux, et Régina Willemin, fille François, aux Breuleux. — Du 6. Froidevaux François, fils de Jules, aux Breuleux, et Taillard Marie, fille de Emile, aux Emibois. — Du 27. Chapatte Alfred, fils Constant, à La Chaux, et Hamel Maria, fille de Arsène, au Roselet.

Juin. — Du 6. Baume Louis Alexandre, fils de Vénuste, aux Ravières, et Noirjean Cécile, aux Chaux des Breuleux. — Du 6. Boillat Paul, fils Arsène à Sur Angosse, et Paratte Angèle, fille de Eugène, aux Breuleux. — Du 20. Froidevaux Joseph, fils Joseph, Derrière Chalery, et Joly Stéphanie, fille de Eugène, à la Combate du Pas. — Du 28. Triponez Aurèle, fils de Joseph, aux Breuleux, et Rebetez Julia, fille de Edouard, aux Breuleux.

Décès.

Avril. — Du 1^{er}. Frésard Jean Emile, fils de Joseph, à la Chaux, né en 1892. — Du 14. Baume Jean Emile, époux de Euphrasie née Jobin, à La Chaux, né en 1849. — Du 29. Beurret Eusèbe François, époux de Marie née Boillat, aux Breuleux, né en 1847.

Mai. — Du 25. Boillat Jeanne Marie Alvina, fille de Jules, aux Breuleux, née en 1881. — Du 27. Paratte Jules Joseph, fils de Arnold, aux Breuleux, né en 1902. — Du 28. Baume née Bilat Zéline, veuve de Jean, aux Envers, née en 1818. — Du 29. Bilat Lucie Bernadette, fille de Adrien, aux Breuleux, née en 1898.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 237 du Pays du Dimanche :

904. ANAGRAMME.

Chien, Niche, Chine.

905. MOT CARRÉ SYLLABYQUE.

FA ROU CHE
ROU TI NE
CHE NE VIS

906. USAGES ET COUTUMES

LE MARIAGE.

Sous Louis XII et Anne de Bretagne, les jeunes filles se mariaient en robe rouge, écarlate ou vermeille.

907. DOUBLE ACROSTICHE.

L O N
A M I
N O E
L O E
E T E

Ont envoyé des solutions patielles : MM. Le Pillier du Cercle Industriel à Neuveville ; Oscar de la Thio à Cornol ; Jenny, l'ouvrière à Cornol ; Noldi et Idschen, cultivateurs à Sarmendorf ; Le Tirtée féminin de Sarnen ; Un descendant des anciens héros de la Mase à Porrentruy.

912. CHARADE FANTASISTE.

Un oiseau très friand du fruit de l'amandier,
De celui qu'enveloppe une mince coquille
S'entend : voilà mon *un*. — Animal carnassier
Et féroce dont l'œil d'un sinistre feu brille,
C'est ce qui paraît dans mon *second*. — Le fu-
[meur
Avec le bon tabac qu'on récolte à Manille,
Ami, dans mon *entier* trouvera son bonheur.

913. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

LA CARTE

Le politique visite le lieu des combats sur la carte ; d'un bon repas pour faire choix le gourmand la carte consulte ; le fou voit souvent tout son argent emporté sur une carte ; et, plus tard, je perds aussi la liberté si je perds la carte.

914. USAGES MONDAINS.

CORNER L'ASSIETTE, CORNER L'EAU.

Quelle est l'origine de cette formule : *Corner l'assiette, corner l'eau ?*

915. TRIANGLE SYLLABYQUE.

Tel est aujourd'hui mon *premier*,
— Qui déjà pense au *deuxième*,
— Astre. — Ville est mon *quatrième*,
Et *cinq* a sa place au grenier.

1. XX XXX XX XX XXX
2. XXX XX XX XX
3. XX XX XX
4. XX XX
5. XXX

Envoyez les solutions jusqu'au *mardi soir, 12 courant.*

Publications officielles

Mise au concours

Ensuite de démission la place de chef de section militaire pour les communes de St-Ursanne, Montmelon, Montenol, Ocourt et Seleute. S'inscrire jusqu'au 15 août chez M. le major Béchir à Porrentruy, en envoyant le livret de service.

— La place de facteur messager à Vendlincourt, s'adresser jusqu'au 5 août à la Direction du IV^e arrondissement.

Convocations d'assemblées.

Boécourt-Bassecourt. — Assemblée paroissiale le 10 à 12 h. pour décider si l'on vendra l'ancienne cure de Bassecourt.

Courchapoix. — Le 10 à 2 h. pour s'occuper de la démission du receveur de la Caisse d'hospice, statuer sur l'impôt communal et sur un procès.

Courfivre. — Le 27 à 9 h. 1/2 pour décider des réparations à un chemin et passer la liste du bétail.

Miécourt. — Le 10 août à 1 1/2 pour voter une subvention pour les frais d'étude du chemin de fer de la Lucelle et nommer deux membres de la commission d'assistance.

Soyhières. — Le 3 août pour nommer le maire, un conseiller et le vice-président.

Vermes. — Le 3 à midi pour se prononcer sur une prise d'actions en faveur de l'asile d'Heiligenschwendi, décider si on participera aux frais de construction d'une route Elay-Envelier. et si l'on participera aux frais d'étude du tracé du chemin de fer Delémont-Mervelier.

Bons mots

Un dessin de la *Croix de Marseille* représente un fonctionnaire donnant des ordres à un garde-champêtre, et le dialogue résume très exactement la politique ministérielle :

- Faudra f... les Sœurs dehors.
- Et si elles résistent ?
- Faudra les f... dedans.

Un Journal prétend qu'au cours d'une des dernières manifestations à Paris en faveur des sœurs un brave homme arrêté par la police a eu la présence d'esprit de répondre comme il suit au commissaire qui l'interrogeait.

- Votre nom ?
- Daurignac.
- Votre prénom ?
- Romain.
- Le prisonnier a été relâché immédiatement.

Cote de l'argent

du 30 Juillet 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 94. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres ... fr. 96. — le kilo.